

Nantes, le 19 mai 2017

Notre Dame des Landes : Oui à une médiation d'apaisement, non à une médiation de reniement

Le projet de Notre Dame des Landes retombe dans les affres de l'ambiguïté politique.

En effet malgré les déclarations du Premier ministre hier matin selon lesquelles on ne pouvait pas « rayer d'un trait de plume » un référendum et des décisions de justice et bien que le nouveau Président de la République ait déclaré durant la campagne que le médiateur aurait à « faire respecter la consultation » ajoutant même : « à l'issue des 6 mois, je ferai évacuer la zone, avec les forces de l'ordre qui s'imposent si on n'a pas réussi à faire baisser la pression », le même scénario est en train de s'écrire.

En effet, les propos de Nicolas Hulot lors du 20 heures de France 2 hier laissent clairement entendre que la médiation annoncée permettrait de trouver des alternatives.

Sur le plan technique, tout a déjà été étudié depuis des années : les sites alternatifs, la piste perpendiculaire, la répartition du trafic sur les aéroports du Grand Ouest, le transfert modal vers le TGV, le remaniement de Nantes Atlantique,... Et tous les résultats ont mené à la même conclusion : Notre Dame des Landes qui reste aujourd'hui le « meilleur site envisageable » selon le rapport du Conseil Général de l'Environnement Durable de mars 2016.

Sur le plan écologique, les arrêtés loi sur l'eau et espèces protégées ont été validés par la justice jusqu'à la dernière décision de la commission européenne qui a conforté le dossier sur le plan environnemental.

Après 178 décisions de justice au total, toutes favorables, après le choix du peuple, après une décision favorable de Bruxelles, la seule médiation que nous accepterons sera celle permettant d'apaiser la tension avant l'évacuation des occupants illégaux comme l'a annoncé le Président de la République, pas celle d'un renoncement.

Nous attendons du nouveau président de la République, qu'il tienne sa promesse de renouvellement des pratiques politiques

Bruno RETAILLEAU

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE :

Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92